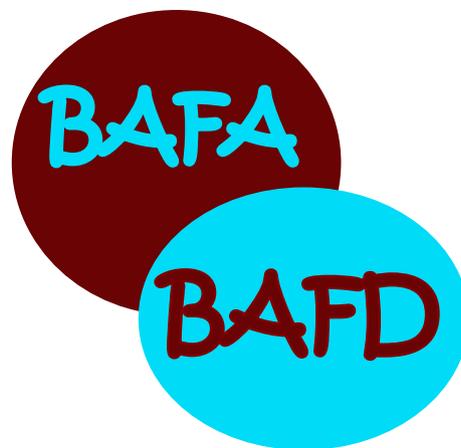


La **FORMATION** des **ANIMATEURS** et des **DIRECTEURS** en Accueils Collectifs de Mineurs



2014



Stages
Pratiques
rémunérés

Inscriptions Individuelles
OU
Possibilité d'organisation
de stages groupés
(collectivités locales,
établissements scolaires)



Qui sommes nous ??

La **Ligue de l'Enseignement** est un **Mouvement d'Education Populaire** qui s'engage dans la **construction** d'une **société laïque, républicaine et solidaire**. Nous considérons que l'évolution vers une telle société passe par la **formation tout au long de la vie** des citoyens qui la composent.

Le temps des loisirs est un **moment privilégié** pour échanger, rencontrer, découvrir et favoriser **l'émancipation** et **l'autonomie** de chacun.

Dans notre conception, les acteurs de l'animation, bénévoles ou professionnels, sont des piliers et les garants des enjeux éducatifs. C'est pourquoi nous organisons des formations, qui, outre la délivrance de brevets ou de diplômes agréés, visent à **amener** les stagiaires à devenir des **citoyens actifs**.

Etre **animateur** et **directeur**, c'est contribuer activement à **l'éducation des enfants** et **des jeunes** dans le cadre de leurs temps libres. Ces derniers sont amenés à **mettre en place**, en **équipe**, des **projets** permettant à chaque jeune de s'ouvrir à de nouvelles activités, de développer sa personnalité propre, de s'engager pour une société plus juste et plus solidaire.

Se former à la Ligue de l'enseignement, c'est



- La garantie d'une **équipe de formateurs** aux compétences et expériences variées et complémentaires **issus des équipes de direction et d'animation** des centres de la Ligue de l'enseignement ou d'associations affiliées.
- Des contenus de formation **adaptés** aux réalités de terrain et à l'évolution de notre société. Les **contenus et méthodes de stage remis en question et retravaillés** lors de temps de rencontres et de formation tout au long de l'année
- La mise en place de méthodes de formation permettant aux stagiaires **d'être acteurs de leurs formations** en utilisant leurs potentiels, leurs réflexions, en vue de conduire des projets d'animation et de les évaluer

- Des **outils adaptés** à chaque stage (documentation, matériel, intervenants...)
- Le **respect des différences** et une vie de groupe riche autour du **travail d'équipe** et de l'organisation de la **vie en collectivité**
- Une **continuité** dans le **suivi** des stagiaires et des formateurs



... C'est aussi :

Un important réseau de centres de vacances par le réseau **Vacances Pour Tous**, plus de 400 emplois d'animateurs en accueil avec hébergement, et plus de 500 autres en ADL (accueil de loisirs sans hébergement) sur la Région Midi-Pyrénées
Des associations affiliées (accueil de jeunes, ALSH...)



Issues des 8 fédérations de Midi-Pyrénées, les équipes de formateurs de nos stages sont aussi des responsables d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) («colonies» ou «centres de loisirs») qui peuvent proposer des stages pratiques l'été.

Ce qui permet :

- **Des places en stages pratiques proposées A CEUX QUI EN FONT LA DEMANDE ECRITE** et en fonction des disponibilités réglementaires sur nos centres et ceux des associations affiliées
- La garantie d'être **DECLARE ET REMUNERE**
- La participation aux temps de préparation des séjours (condition d'embauche)
- Un suivi individualisé et la mise en place de temps de formation particuliers

NB : Le stage pratique de 14 jours (réalisable en 1 ou 2 séjours au plus en Accueil Collectif de Mineurs avec Hébergement ou 14 jours d'activité en structure sans hébergement) doit avoir lieu sur une **structure déclarée auprès des services de la Jeunesse et des Sports**.

Education à l'environnement

La plupart de nos centres s'inscrivent dans une démarche d'Education à l'Environnement, notamment, pour certains, par le label **C.E.D** :

Citoyenneté
Environnement
Développement Durable



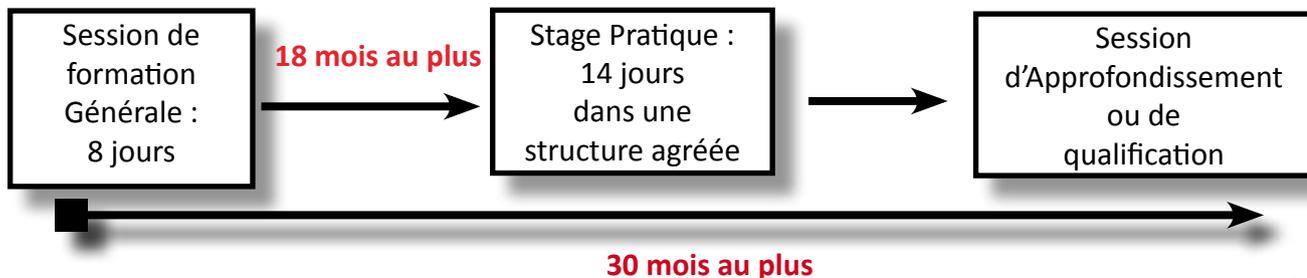


La formation des Animateurs

Condition d'inscription

- Avoir **17 ans révolus** au premier jour du stage de formation générale

Déroulement de la formation



Inscription administrative

1° étape : Vous devez enregistrer votre demande sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr. Attention : le mail et le mot de passe que vous allez saisir devront rester valides tout le temps de votre formation : ce seront vos seuls moyens d'accès à votre compte internet. Suite à la pré-inscription, vous recevez sur votre mail un lien sur lequel vous devez cliquer pour finaliser et valider votre inscription. Il vous faut **IMPERATIVEMENT** joindre sur le site un format PDF de votre carte d'identité, ou à défaut en envoyer une photocopie recto/verso à la D.D.C.S.P.P (anciennement Jeunesse et Sports) de votre lieu de résidence.

2° étape : Pour vous inscrire à une session de formation, vous devez remplir complètement la fiche d'inscription en fin de brochure en notant bien votre numéro de candidat. Cette fiche doit **OBLIGATOIREMENT être accompagnée du paiement** ou de l'attestation de prise en charge (voir conditions plus loin), de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité. **Pour les approfondissements et qualifications, vous devez également joindre la copie des certificats de session générale et de stage pratique.**



**Le calendrier scolaire 2013 - 2014 est en attente : les dates de stage au-delà de juillet 2014 sont donc en attente*

Les objectifs de stage et le descriptif des approfondissements et qualifications sont consultables sur le site internet



Les stages pratiques proposés par les Fédérations Départementales de la Ligue de l'enseignement régionale sont rémunérés (conditions dans chaque département).

Calendrier et tarifs

Sessions de formation générale

19 au 26 octobre 2013	Villefranche de Rouergue (12)	INTERNAT	525 €
26 octobre au 2 novembre 2013	Lascroux (81)	INTERNAT	525 €
21 au 28 décembre 2013	Aspet (31)	INTERNAT	525 €
13 au 17 janvier + 20 au 22 janvier 2014	Toulouse (31)	EXTERNAT	408 €
1 ^o au 8 mars 2014	Cahors (46)	INTERNAT	525 €
3 au 7 mars + 10 au 12 mars 2014	Toulouse (31)	EXTERNAT	408 €
8 au 15 mars 2014	Villefranche de Rouergue (12)	INTERNAT	525 €
21 au 25 avril + 28 au 30 avril 2014	Toulouse (31)	EXTERNAT	408 €
26 avril au 3 mai 2014	Pont de Salars (12)	INTERNAT	525 €
28 avril au 02 mai + 05 au 07 mai 2014	Albi (81)	EXTERNAT	408 €
3 au 10 mai 2014	Mondonville (31)	INTERNAT	525 €
3 au 10 mai 2014	Condom (32)	INTERNAT	525 €
6 au 15 juillet 2014	Pont de Salars (12)	INTERNAT	525 €
13 au 20 septembre 2014	Cahors (46)	INTERNAT	525 €
1 ^o semaine Toussaint 2014	Villefranche de Rouergue (12)*	INTERNAT	525 €
1 ^o semaine Toussaint 2014	Toulouse (31)*	EXTERNAT	408 €
2 ^o semaine Toussaint 2014	Lascroux (81) *	INTERNAT	525 €
1 ^o semaine Noël 2014	Aspet (31) *	INTERNAT	525 €

Sessions d'approfondissement

Grands jeux et Plein Air	21 au 26 octobre 2013	Condom (32)	INTERNAT	403 €
Accueil d'enfants en situation de handicap	28 oct. au 2 nov. 2013	Toulouse (31)	EXTERNAT	306 €
Activités neige et montagne	26 au 31 décembre 2013	Laguiolle (12)	INTERNAT	403 €
Activités Nature : Jeu bricole	3 au 8 mars 2014	V. de Rouergue (12)	INTERNAT	403 €
Cirque et expression	3 au 8 mars 2014	V. de Rouergue (12)	INTERNAT	403 €
Petite enfance	10 au 15 mars 2014	Albi (81)	EXTERNAT	306 €
Randonnée et Mini-Camps	26 avril au 1 ^o mai 2014	Laguiolle (12)	INTERNAT	403 €
Accueil périscolaire	28 au 30 avril + 5 au 7 mai 2014	Toulouse (31)	EXTERNAT	306 €
Le jeu dans tous ses états	5 au 10 mai 2014	Cahors(46)	INTERNAT	403 €
Rôle de L'Assistant Sanitaire + PSC1	5 au 11 mai 2014	Cahors (46)	INTERNAT	513 €
Séjours en itinérance	23 au 28 juin 2014	Pareloup (12)	INTERNAT	403 €
Grands jeux et Plein Air	1 ^o sem. vacances Toussaint 2014	Condom (32)*	INTERNAT	403 €
Accueil d'enfants en situation de handicap	2 ^o semaine Toussaint 2014	Toulouse (31)*	EXTERNAT	306 €

Sessions de qualification

Surveillance des Baignades	19 au 26 octobre 2013	Cahors (46)	INTERNAT	570 €
Sports Motorisés	19 au 26 octobre 2013	Cahors (46)	INTERNAT	570 €
Canoë Kayak	26 avril au 3 mai 2014	Najac (12)	INTERNAT	570 €
Surveillance des Baignades	1 ^o sem. vacances Toussaint 2014	Cahors (46)*	INTERNAT	570 €
Sports Motorisés	1 ^o sem. vacances Toussaint 2014	Cahors (46)*	INTERNAT	570 €





La formation des directeurs

Conditions d'inscriptions

- Avoir **21 ans révolus** au premier jour du stage de la session de formation générale (FG) et être titulaire du B.A.F.A complet
- OU**
- Avoir **21 ans révolus** le 1er jour de la session FG + diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs (ACM) ou dérogation accordée par la DRJS après avis du jury + justifier pour les 2 années précédentes de 2 expériences d'animation de 28 jours dont 1 au moins en ACM déclaré.

Déroulement de la formation



Inscription administrative

1° étape : Vous devez enregistrer votre demande sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr. Attention : le mail et le mot de passe que vous allez saisir devront rester valides tout le temps de votre formation : ce seront vos seuls moyens d'accès à votre compte internet. Suite à la pré-inscription, vous recevez sur votre mail un lien sur lequel vous devez cliquer pour finaliser et valider votre inscription. Il vous faut **IMPERATIVEMENT** joindre sur le site un format PDF de votre carte d'identité ET votre B.A.F.A, ou à défaut en envoyant une photocopie de chaque à la Direction Régionale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (anciennement Jeunesse et Sports) de votre lieu de résidence.

2° étape : Pour vous inscrire à une session de formation, vous devez remplir complètement la fiche d'inscription en fin de brochure en notant bien votre numéro de candidat. Cette fiche doit **OBLIGATOIREMENT être accompagnée du paiement** ou de l'attestation de prise en charge (voir conditions plus loin), de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité. **Pour le perfectionnement, vous devez également joindre la copie des certificats de session générale et de premier stage pratique.**



Calendrier et tarifs

Sessions de formation générale

8 au 16 mars 2014	Villefranche de Rouergue (12)	INTERNAT	645 €
26 avril au 4 mai 2014	Mondonville (31)	EXTERNAT	490 €

Possibilité d'organiser l'hébergement - Nous contacter - Tarifs selon structure

Session de perfectionnement

5 au 10 mai 2014	Cahors (46)	INTERNAT	490 €
------------------	-------------	----------	-------



Renouvellement de l'Autorisation d'Exercer (RAE)

- Tous les 5 ans à partir de la date d'obtention du brevet.
- RAE accordée par la DRJS du lieu de résidence de l'intéressé, à la demande de ce dernier, AVANT l'expiration du délai des 5 ans.
- Justifier avoir exercé au cours de ces 5 ans : soit les fonctions de directeur ou d'adjoint de direction pendant au moins 28 jours, soit les fonctions de formateurs pendant 6 jours au moins dans une session de formation générale, d'approfondissement, de qualification ou de perfectionnement BAFA ou BAFD. A défaut, l'autorisation est renouvelée après validation d'une nouvelle session de perfectionnement en tant que stagiaire.

Informations Stage Pratique

Stages Pratiques animateurs

La formation B.A.F.A s'organise en trois stages. Le second stage est un stage pratique. Contrairement aux sessions de formation générale, d'approfondissement et de qualification, trouver ce stage induit une démarche de recherche d'emploi.

A l'issue de la session de formation générale, les stagiaires doivent postuler auprès d'organismes agréés par la D.D.C.S.P.P : séjours de vacances, accueil de loisirs , accueil de scoutisme, accueil de jeunes. Tous doivent également être déclarés à la D.D.C.S.P.P. Lorsqu'il est réalisé en séjour de vacances, le stage doit avoir une durée d'au moins 14 jours effectifs en deux séjours au plus. Pour un accueil de loisirs ou un accueil de scoutisme, la durée effective est d'au moins 14 jours (14 mercredis par exemple).

Il ne doit pas y avoir plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique.

Un stage pratique ne peut pas être validé sur un séjour à l'étranger.



Stages Pratiques Directeurs

La formation B.A.F.D s'organise en quatre stages. Les stages 2 et 4 sont des stages pratiques. Contrairement aux sessions de formation générale et de perfectionnement, trouver ces stages induit une démarche de recherche d'emploi.

A l'issue de la session de formation générale puis de session de perfectionnement, les stagiaires doivent postuler auprès d'organismes agréés par la D.D.C.S.P.P : séjours de vacances, accueil de loisirs , accueil de scoutisme, accueil de jeunes. Tous doivent également être déclarés à la D.D.C.S.P.P. Chaque stage doit avoir une durée d'au moins 14 jours effectifs en deux séjours au plus s'ils sont réalisés en séjours de vacances. Pour un accueil de loisirs ou un accueil de scoutisme, la durée effective de chacun est d'au moins 14 jours (14 mercredis par exemple).

Le premier stage pratique peut être réalisé en tant que directeur ou directeur adjoint. Le second stage pratique doit **OBLIGATOIREMENT** être réalisé en tant que directeur. L'un des deux stages pratiques a lieu en situation d'encadrement d'une équipe comprenant deux animateurs au plus.

Il ne doit pas y avoir plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique.

Un stage pratique ne peut pas être validé sur un séjour à l'étranger.



Fiche d'inscription

A retourner à la Ligue de l'enseignement de votre département ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT

Stage choisi

Base BAFA

Choix 1 : Date : Lieu :

Choix 2 : Date : Lieu :

(Si choix 1 complet ou annulé)

Appro/Qualif BAFA

Choix 1 : Date : Lieu:.....

Choix 2 : Date: Lieu:.....

(Si choix 1 complet ou annulé)

Base BAFD - Date : Lieu :

Perf BAFD - Date : Lieu :

**Photo
d'identité**

N° de dossier internet :(site www.bafa-bafd.gouv.fr)

NOM : Prénom.....

Adresse :

C.Postal : Ville :

Email: (écrire lisiblement)

Né-e le : Sexe : F M Nationalité :

Téléphone Fixe : Mobile :.....

Situation actuelle (Lycéen-ne/étudiant-e/salarié-e/en recherche d'emploi :.....

Pièces à joindre IMPERATIVEMENT au Dossier	BAFA base	BAFA Appro	BAFA Qualif SB	BAFD Base	BAFD Perf
1 photo récente + Copie de la Carte d'identité	X	X	X	X	X
Règlement ou attestation de prise en charge	X	X	X	X	X
Certificats session générale et stage pratique		X	X		X
Attestation 100m natation + copie du PSC1			X		
Copie du BAFA				X	

Règlement

Coût du stage :€ - Paiement par chèque CB Espèces

Stage pris en charge par :(nom de l'organisme ou asso)

Montant de prise en charge : € - Restant dû par le stagiaire :€

Joindre l'attestation de prise en charge

Autorisation des parents pour les candidats mineurs

(*) Je soussigné-e.....(candidat-e majeur-e)

(*) Je soussigné-e (nom, prénom)représentant-e légal-e de

.....(candidat-e mineur-e) atteste avoir pris connaissance de

l'ensemble des conditions générales d'inscription (dernière page) et des points suivants :

En cas d'urgence, j'autorise que lui soient dispensés les soins et interventions médicales et/ou chirurgicales, selon les prescriptions du médecin.

Je m'engage à régler à la Ligue de l'enseignement les frais médicaux, pharmaceutiques et/ou chirurgicaux, ainsi que les frais annexes éventuellement engagés.

J'autorise / Je n'autorise pas l'utilisation des photos prises par les formateurs à des fins de commercialisation des stages

J'autorise / Je n'autorise pas la communication de mes coordonnées aux autres stagiaires en vue de l'organisation du covoiturage

J'autorise / Je n'autorise pas le/la stagiaire à voyager seul-e pour se rendre au stage et en repartir. En cas de non autorisation, je prends en charge l'organisation des acheminements

J'autorise / Je n'autorise pas le/la stagiaire à voyager seul-e en cas de renvoi ou d'interruption du stage en cours

A.....Le.....Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)

(*) à compléter selon le cas

Cadre administratif

Dossier enregistré le :Département : Complet: oui non

Enregistré LEFMP le : Complet: oui non Convocation envoyée le :

Pièces manquantes:

Informations complémentaires

Les Aides possibles

La **Caisse d'Allocation Familiale** attribue une bourse en fin de formation BAFA pour tous les candidats. Le document vous est remis en début de session théorique et vous devez le faire valider à chacun de vos stages auprès de l'organisme auprès duquel vous êtes inscrit. Ce type de bourse n'est pas attribué pour le BAFD.

Des **Bourses Jeunesse et Sports** sont accordées pour le BAFA et le BAFD par les Directions Départementales sous conditions de ressources et après examen du projet de formation. Formulaire à retirer à la DDCSPP, pôle Jeunesse et Sports de votre lieu de résidence. La DDCSPP accorde également des bourses pour la formation BAFD.

Les **Conseils Généraux/Régionaux** : les montants et conditions d'attribution sont propres à chaque département ou région. Renseignements à prendre directement auprès de votre conseil général ou régional

Certains **Comités d'Oeuvres Sociales** ou **Comités d'entreprises** peuvent donner des aides.

En **fonction de votre situation**, pour des aides ou prises en charges particulières vous pouvez contacter : la Mission Locale, le Fonds d'Aides aux jeunes Lycéens, la Mission RSQA, la JPA (voir contact départemental).

Le BAFA et le BAFD n'étant pas des diplômes professionnels, le Pôle Emploi ne finance pas ces formations. Renseignements à prendre auprès de leurs services en fonction de votre situation spécifique.

Conditions générales d'inscription

Pour le règlement :

Modes de règlement acceptés : chèques vacances, chèques à l'ordre de **Ligue de l'enseignement formation**, espèces, Carte bleue (selon équipement des fédérations départementales). Possibilité de factures séparées en cas d'aides spécifiques (aide CE par exemple).

Bourse du Pôle Jeunesse et Sports : La demande d'aide est à faire auprès du pôle jeunesse et sports de votre lieu de domicile. En tant que bénéficiaire vous recevez une notification officielle à votre domicile. Vous devez la remettre à la Ligue de l'enseignement auprès de laquelle vous êtes inscrit car le montant de la bourse est versé à la LEFMP à l'issue de la session, et sous réserve d'un certificat de présence. La LEFMP vous rembourse à réception de l'attribution officielle.

Possibilité de régler en plusieurs fois : nous consulter / Les titres évocation CAF ne sont pas acceptés.

En cas de désistement les sommes ci-dessous seront retenues :

- Plus d'un mois avant le début du stage : 60 €
- De 15 jours à un mois avant le début du stage : 110 €
- Moins de 15 jours avant le début du stage : 200 €
- Moins de 3 jours avant le début du stage ou absence le 1^{er} jour du stage : Totalité des frais de stage

En cas de maladie ou de circonstance grave justifiée, l'inscription pourra être déplacée sur un autre stage.

En cas d'abandon en cours de stage ou en cas d'invalidation, les frais de stage ne seront pas remboursés

En cas d'annulation de stage par la Ligue de l'Enseignement : vous serez prévenu 2 semaines avant le début du stage et nous vous proposerons de vous inscrire sur un autre stage. Si ce n'est pas possible, votre dossier complet vous sera renvoyé.

Nos tarifs comprennent : Les frais pédagogiques et administratifs, l'adhésion à la Ligue de l'enseignement, les frais d'hébergement ou de restauration (selon internat ou externat). Les frais de transport sur les lieux de stage sont à la charge des stagiaires.

Coordonnées Départementales

Ligue de l'enseignement de l'Ariège

13 rue du Lieutenant P.Delpech
09000 Foix
tel: 05.61.02.06.43
Email : secretariat@laligue09.org

Ligue de l'enseignement de la Haute Garonne

31 rue des Amidonniers BP 436
31009 Toulouse cedex
tel:05.62.27.91.27
Email : vacances@vpt31.net

Ligue de l'enseignement du Lot

121 rue Victor Hugo
46000 Cahors
tel: 05.65.22.68.21
Email : valerie.castagnet@fol46.org

Ligue de l'enseignement du Tarn

11 rue Fonvielle
81011 Albi cedex 9
tel: 05.63.54.10.09
Email : vacances-classes@fol81.org

Ligue de l'enseignement de L'Aveyron

2 rue Henri DUNANT BP 518
12005 Rodez cedex
tel : 05.65.77.36.00
Email : adelhon@ligueenseignement12.org

Ligue de l'enseignement du Gers

36 rue des Canaris BP 20587
32022 Auch Cedex 09
tel: 05.62.60.64.30
Email : liguenseignement32@gmail.com

Ligue de l'enseignement des Hautes Pyrénées

1 rue Miramont
65000 Tarbes
tel: 05.62.44.50.57
Email : ligue@fol65.fr

Ligue de l'enseignement du Tarn et Garonne

709 bd Alsace-Lorraine BP 108
82000 Montauban
tel 05.63.63.04.20
Email : vptlaligue82@orange.fr

Cachet de la Fédération Départementale

Ligue de l'enseignement Formation M.Pyrénées
2, rue Henri DUNANT - BP 518 - 12 005 Rodez cedex
tel : 05.65.77.36.00
Email : adelhon@ligueenseignement12.org

